

LE VERNET

# Un village aux prises avec plusieurs cas de cabanisation

Récemment s'est rendue sur le territoire de la commune une équipe de la Direction départementale des territoires (DDT), la gendarmerie et un représentant de l'Etat pour constater des infractions présumées commises en présence de constructions litigieuses qui auraient prospéré au Vernet, sans que le maire, Serge Demange, ne fasse, ou ne puisse faire quelque chose afin d'éviter cela.

Dans ce dossier, le maire aurait tardivement déposé une plainte, deux élus du Vernet ayant saisi la DDT, le préfet et le procureur de la République, en demandant une réaction ferme de la justice. Serge Demange refusait de répondre en conseil municipal depuis 2021, arguant que « tout était légal ». Mais la récente intervention collective évoquée plus haut pourrait mettre à mal son discours.

## La loi « climat et résilience »

La DDT aurait donc constitué les infractions commises sur les divers terrains pour transmettre l'ensemble du dossier au Procureur de la République. Cette situation pourrait s'avé-



Vue aérienne de plusieurs constructions qui sont dans le collimateur de la justice. / Photo DDM

rer totalement irrégulière eu égard à la loi du 22 août 2021 dite « climat et résilience » qui ajouté à l'article L. 151-5 du code de l'urbanisme indique qu'« on ne peut prévoir à l'urbanisation des espaces naturels, agricoles ou forestiers... » La plupart des constructions visées seraient intervenues sur des terres agri-

coles, en zone naturelle, sur des espaces forestiers, et pour certaines en zone rouge du PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation).

La réponse de l'Etat et du procureur de la République pourrait être à la hauteur des enjeux, en demandant ni plus ni moins la destruction de ces construc-

tions irrégulières.

Pour le collectif qui est en train de se monter pour soutenir l'action de la DDT et de l'Etat, il se pourrait que soit engagée la responsabilité du maire et de ses adjoints sur ce dossier. Serge Demange ne devrait pas tarder à réagir sur ce dossier épineux. Nous y reviendrons.